

---

de questions sur l'Inde. Si, après une étude de marché exhaustive, il subsiste des interrogations, c'est alors qu'il conviendra de communiquer avec le haut-commissariat ou le consulat du Canada. De plus en plus, les gouvernements exigent qu'une entreprise démontre qu'elle est prête à exporter avant de lui donner accès à ses ressources de promotion commerciale. En se dotant d'une stratégie d'exportation, votre entreprise prouvera qu'elle est sérieuse et prête à se lancer sur le marché indien.

## 11. Aide disponible au Canada

Le Service des délégués commerciaux et les agents commerciaux peuvent vous aider plus facilement et plus rapidement au Canada. En outre, il y a ici un certain nombre d'organisations (gouvernement, ministères et organismes, associations industrielles, établissements d'enseignement, etc.) qui peuvent vous prêter main-forte. Premièrement, les agents des organismes de développement économique locaux. Ensuite, les ministères provinciaux de l'industrie et du commerce, les centres de commerce international que l'on trouve d'un bout à l'autre du pays et, dans chaque province, les Centres de services aux entreprises canadiennes, mis sur pied par le gouvernement fédéral en collaboration avec les administrations provinciales.

Ces organisations peuvent aussi vous renseigner sur les formalités et les critères d'admissibilité au PDME et aux programmes de coopération industrielle de l'ACDI. En outre, toutes les grandes banques à charte ont des sections de financement des opérations commerciales/du commerce international, à même de fournir des renseignements et des conseils sur leurs services et deux — la Banque de Nouvelle-Écosse et la Banque Toronto-Dominion — possèdent des succursales en Inde. La State Bank of India, quant à elle, a des succursales à Toronto et à Vancouver et pourra vous prêter assistance dans certains cas.

Enfin, vous pouvez communiquer par PC, par modem ou par téléphone avec le centre multiservices électronique du MAECI à Ottawa, qui donne accès au service téléphonique de l'InfoCentre, au service interactif de renseignements par télécopieur, Faxlink, au babillard électronique et au site sur le World Wide Web. Pour rejoindre le service téléphonique de l'InfoCentre du MAECI, il suffit de composer le 1-800-267-8376. Toutes ces organisations distribuent le « Carnet de route pour l'exportation et le financement des exportations », publié par le gouvernement fédéral en collaboration avec l'Association des banquiers canadiens, qui renferme les noms et adresses de contacts dans les banques à charte, au MAECI, à la Société pour l'expansion des exportations et à la Corporation commerciale canadienne, ainsi qu'aux centres de commerce international.